# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS

MERCREDI 17 DECEMBRE 1879.

## La Politique en France.

LE PROGRAMME DES GAUCHES.

Nous lisons dans la *République française* du 2 décembre :

Les délégués de la Gauche républicaine, MM. Bernard-Lavergne, Langlois, Devès, Wilson et Camille Sée se sont rendus hier matin à 9 heures auprès du ministre des finances pour lui exposer les plaintes du groupe qu'ils représentent en ce qui concerne le personnel des finances. M. Léon Say aurait fait remarquer que beaucoup avait été fait déjà au point de vue de l'épuration du personnel dans son administration. Il a cité le nombre des trésoriers généraux qu'il a révoqués ou déplacés. On avait parlé des inspecteurs des finances : le ministre a rappelé que les inspecteurs des finances formaient un corps spécial qui se recrutait par le concours et qui possédait ainsi des titres dont on ne pouvait négliger la valeur. Quant aux percepteurs, M. Léon Say aurait reconnu qu'il y avait eu des nominations regrettables, mais il aurait ajouté que, parmi les fonctionnaires dont on réclamait la destitution, beaucoup avaient été nommés sur la recommandation de représentants républicains. Il a annoncé qu'il préparait un grand travail sur son personnel et qu'une enquête minutieuse serait faite sur chaque fonctionnaire dépendant de son ministère. Les résultats de cette enquête seront connus à bref délai.

M. Wilson a demandé alors au ministre des finances pourquoi il conservait dans ses bureaux un des fonctionnaires les plus compromis pendant l'ordre moral et qui fut un des agents les plus dévoués de M. Caillaux sous le 16 Mai.

M. Léon Say a répondu qu'on se méprenait sur le rôle joué par ce fonctionnaire, qui s'est toujours montré dévoué aux intérêts de la République et en particulier sous le 16 mai.

M. Wilson a affirmé que l'agent en question avait fait une hécatombe de fonctionnaires républicains.

M. Léon Say a terminé en déclarant qu'il comprenait toute l'importance de cette question du personnel et qu'il était résolu, pour son compte, à procéder aux changements devenus nécessaires.

Voici le procès-verbal officiel de la réunion tenue hier par la Gauche:

La Gauche républicaine s'est réunie hier à deux heures dans son local du boulevard des Capucines. Elle a entendu le compte-rendu fait par son président, de l'entrevue des membres de son bureau avec le président du conseil et le ministre des finances.

La question des fonctionnaires a été portée hier devant le conseil des ministres. Les réclamations des députés lui ont paru fondées et ont vivement impressionné les ministres. La Gauche a ensuite examiné de nouveau les questions créées par l'attitude de certains fonctionnaires hostiles.

Les conférences qui ont eu lieu entre les membres des bureaux des quatre groupes de gauche ont aussi été l'objet d'une communication du président. Après avoir entendu MM. Corentin-Guyho, Sénard, Delaporte, Berlet, de Sonnier, Jozon, la réunion a décidé qu'elle maintenait les pouvoirs donnés à son bureau pour s'entendre avec les bureaux des trois autres groupes de gauche, afin de formuler les *desiderata* de la majorité républicaine, notamment en ce qui concerne la question des fonctionnaires, et d'en transmettre l'expression au cabinet.

Les membres des bureaux des quatre groupes de la Gauche républicaine se sont réunis hier à quatre heures au Palais-Bourbon. M. Bernard-Lavergne a rendu compte de l'entrevue des délégués du groupe de la Gauche avec M. le ministre des finances. Il a rendu compte également de la réunion que venaient de tenir les députés de la Gauche. Il a expliqué que les membres composant ce groupe avaient adhéré au projet de programme gouvernemental et maintenu les pouvoirs de leur bureau.

Une discussion, à laquelle ont pris part MM. Louis Legrand, Floquet, Boysset, Devès, Labuze, Balhaut, Langlois, Clémenceau, Brisson, s'est engagée sur l'attitude qu'il convenait de conserver à l'égard du ministère actuel. Des impressions personnelles ont été exprimées à ce sujet. Puis, sur la proposition de M. Devès, la réunion a commencé l'examen du programme gouvernemental. Plusieurs points ont été abordés et les articles fixés. On s'est tout d'abord occupé de la grave, de la capitale question des fonctionnaires et on est tombé d'accord pour reconnaître et déclarer que dans chacun des ministères l'œuvre de l'épuration du personnel devrait être reprise et conduite à fond.

Au point de vue de la magistrature, il a été entendu, sans qu'une objection s'élevât, que la majorité républicaine demanderait le dépôt d'un projet de loi permettant de réformer, dans le sens républicain, le personnel judiciaire inamovible et de toucher directement au principe de l'inamovibilité.

Au point de vue de l'armée, le service militaire serait fixé à trois ans et l'on tendrait à la réduction du volontariat. La gendarmerie serait placée sous l'influence du ministère de l'intérieur.

En ce qui concerne les cultes, les lois existantes seraient strictement appliquées et, s'il était nécessaire, de nouvelles lois seraient proposées au Parlement pour mettre fin aux menées cléricales.

Les autres points du programme seront successivement examinés. Dans la séance d'aujourd'hui, qui aura lieu à trois heures au Palais-Bourbon, la réunion abordera la question des associations.

Le numéro du 3 décembre du même journal contient ce qui suit :

Les bureaux de la Gauche ont tenu hier une importante séance. Ils ont définitivement adopté le plan des réformes dont il faudrait presser l'exécution et qui pourraient et devraient être accomplies dans la législature. Ces réformes sont les suivantes:

Établissement de l'ordre et de l'harmonie dans les différents services publics, énergiquement ramenés à l'obéissance du gouvernement républicain, au respect des institutions démocratiques.

Abrogation des décrets et lois de l'empire, et vote d'une loi aussi large que possible sur la liberté de la presse.

Acceptation du projet de loi sur la liberté de réunion dont le rapport vient d'être déposé par M. Naquet.

Droit d'association, avec réserve du droit de l'Etat vis-à-vis les congrégations et associations perpétuelles.

Réforme de la magistrature en admettant la suspension de l'inamovibilité avec une nouvelle investiture.

Application énergique des lois existantes et au besoin, lois nouvelles pour imposer à tous les membres du clergé le respect de la République dont ils sont les fonctionnaires.

Instruction primaire gratuite, obligatoire et laïque, selon le projet étudié par la commission des trente-trois membres et dont le rapport doit être déposé par M. Paul Bert.

En attendant la réforme de la loi Falloux de 1850 sur l'enseignement secondaire, dispositions gouvernementales pour soumettre à un stage obligatoire, dans les établissements de l'Etat, tous les aspirants à des fonctions publiques.

Augmentation des subventions à l'enseignement de tout ordre et abaissement considérable des prix de pension dans les collèges et lycées publics.

Modifications à la loi militaire, tendant à l'abaissement de la durée du service militaire à trois ans et à la suppression du volontariat.

Intervention du pouvoir civil dans l'organisation et la direction de la gendarmerie.

Continuation de la politique des dégrèvements, en dégrevant particulièrement les impôts de consommation.

Rétablissement du pouvoir de l'Etat en matière de tarifs des chemins de fer.

Ce sont là les points, les articles sur lesquels les membres des bureaux des Gauches sont tombés d'accord.

La question de l'amnistie a été posée par M. Bealay.

M. Allain-Targé, après s'être prononcé personnellement en faveur de l'amnistie plénière, a demandé que l'on cherchât en commun un moyen de compléter ce qui avait été fait et de supprimer, en lui donnant une solution définitive, cette question politique de l'amnistie qui pourrait causer de grandes difficultés au moment des élections municipales à Paris.

M. Edouard Lockroy a insisté sur la nécessité de l'amnistie plénière et a annoncé que si le ministère actuel demeurait en fonctions, il renouvellerait son interpellation sur l'application de la loi d'amnistie.

MM. Frémines, Louis Legrand, Renaud-Morlière, Philippoteaux, Binard, Langlois ont, à diverses reprises, soutenu qu'à leurs yeux la question avait été réglée par la loi dernière; qu'on ne pouvait pas y revenir immédiatement dans la session suivante, surtout en présence des violences et des glorifications de la Commune qui se sont produites; que d'ailleurs, si dans quelques semaines la question de l'amnistie soulevait des sympathies, elle provoque un mécontentement certain dans d'autres parties du pays.

M. Floquet a demandé à répondre à ces observations et a fait observer tout premier lieu que les violences dont on parlait avaient été isolées, qu'il n'était pas permis de dire que la masse des amnistiés rentrés s'y étaient associés, qu'au contraire il serait facile de prouver que presque [illegible] ... tres et les craintes d'autres circonscriptions. Il fallait faire cesser ce conflit avant les élections. Or, il est certain que si le gouvernement se déclarait assez [illegible] plément de l'amnistie, cette déclaration rassurerait complètement les plus timides et ferait accepter par tous cette mesure d'amnistie réglée par une sainte politique.

Après ces déclarations contradictoires, la question d'amnistie a été réservée. Elle figure pendant ce qu'on a appelé le programme des Gauches. Ce programme sera soumis à chacun des quatre groupes. Il a déjà pour lui l'adhésion de la plupart des membres des bureaux.

La réunion du Centre gauche a eu lieu hier, [illegible]. Peu de membres étaient présents.

Le fait le plus important de la séance a été un discours de M. de Marcère. L'ancien ministre de l'intérieur a soutenu que cette fois que le Centre gauche avait pris à prendre, situation dans la crise. La politique de gauche pratiquée par le ministère actuel dépasse celle qu'a suivie le Centre gauche.

Mais, d'un autre côté, elle n'a pas encore produit la réaction qui ramènerait en arrière l'opinion libérale et moyenne du pays. Dans cette situation, le Centre gauche n'étant pas en mesure de reprendre le pouvoir ne doit pas contribuer au renversement d'un cabinet qui représente encore les idées les moins éloignées des siennes.

M. de Marcère s'est déclaré opposé à un programme qui serait imposé au cabinet, comme contraire aux usages parlementaires.

M. Ribot, après M. de Marcère, s'est opposé à ce que le bureau du Centre gauche s'associe au bureau de l'Extrême gauche pour rédiger un programme commun.

M. Germain s'est prononcé très-vivement contre l'imprudence politique qu'il y aurait à rompre cette union des Gauches qui a été jusqu'ici si féconde et si utile à la consolidation de la République. Il a demandé qu'on ne fit rien qui puisse ressembler à une *cassure* avec la Gauche républicaine.

M. Savary a proposé alors de laisser les pourparlers continuer, sauf à ce que le Centre gauche ne soit pas engagé par son bureau sans avoir été consulté.

Cet avis a réuni la majorité.

## Chambres françaises.

Rien d'important au point de vue politique à signaler dans les séances du Sénat, à Paris.

A la Chambre, il y a eu le 29 novembre une escarmouche à propos d'une interpellation de M. Janvier de Lamotte au sujet de la nomination d'un juge de paix.

Voici, d'après les *Débats*, le résumé de la séance du 1er décembre :

La Chambre a entendu un long discours de M. Keller contre la proposition de loi de M. Maigne portant abrogation de la loi du 18 novembre 1814 sur le travail du dimanche. Non seulement l'honorable député de Belfort estime qu'il importe de maintenir cette loi, mais encore il la voudrait complétée, c'est-à-dire aggravée, et il a déposé un contre-projet ayant pour but de "l'approprier aux besoins des temps présents." Affectant de négliger le point de vue religieux pour se placer au point de vue social, il a invoqué l'exemple de l'Angleterre, de l'Amérique et de la Suisse; il a cité Macaulay et Robert Peel, Charles Dupin et M. Gladstone, de Humboldt, Wilberforce, Proudhon et M. Martin Nadaud; il a fait appel au témoignage des médecins, des économistes, des industriels et des ouvriers eux-mêmes.

On aurait compris cette abondance d'argumens s'il eût été question d'imposer le travail du dimanche. Or, il s'agissait simplement d'abroger une loi qui, n'en déplaise à M. Keller, est bien une œuvre de réaction royale et cléricale, et qui n'a été faite que pour sanctionner le principe d'une religion d'Etat inscrit dans la Charte de 1814. Il s'agit d'empêcher que cette loi tombée en désuétude, ne puisse être inopinément remise en vigueur pour servir les desseins et les rancunes de la Contre-Révolution. Qui songe à contester les bienfaits du repos du dimanche et ses influences hygiéniques et moralisatrices? Qui parle de s'opposer à ce que les grands industriels, les grandes Compagnies, l'Etat lui-même le fassent observer dans leurs bureaux, leurs usines et leurs chantiers? On veut seulement empêcher qu'un culte puisse imposer dans les choses d'ordre civil l'observation de ses dogmes intérieurs; on veut que chacun soit libre de travailler le dimanche ou de ne pas travailler, à son gré.

C'est ce que l'honorable M. Maigne est venu répondre à M. Keller, et il eût pu s'en tenir là, sans remonter, comme il l'a fait, à la Saint-Barthélemy et aux dragonnades, sans se prétendre surtout plus autorisé que tel ou tel autre de ses collègues à parler au nom des ouvriers. Quoi qu'il en soit, après une véhémente sortie de l'honorable duc de la Rochefoucauld-Bisaccia, fort indigné de ce qu'on eût rappelé, à propos de la loi de 1814, le mot fameux sur les Bourbons "revenus dans les fourgons de l'étranger", la Chambre a rejeté le contre-projet de M. Keller et a adopté la proposition de M. Maigne par 335 voix contre 102.

Elle a prononcé ensuite, malgré les efforts de M. le prince de Léon et les protestations de M. de Kerjégu, la prise en considération de la proposition de M. Duvaux qui demande l'abrogation de la loi sur l'aumônerie militaire. L'honorable M. Duvaux n'a pas eu de peine à démontrer que, pas plus que dans la question précédente, la liberté de conscience n'était en jeu. Les règlemens assurent aux soldats le temps et les moyens nécessaires pour remplir leurs devoirs religieux; quant aux aumôniers, qui n'ont pas craint de se faire les propagateurs de factums ineptes, quelquefois même odieux, leur ingérence constante dans les casernes est un danger pour la discipline. Tel est l'avis du général Guillemaut, du général de Cissey, du ministre de la guerre actuel et du général Trochu lui-même, qui, dans un livre récemment paru, déconseille vivement l'institution de l'aumônerie, déclarant que la religion n'y peut rien gagner et que l'esprit militaire ne peut qu'y perdre.

Enfin la Chambre, après avoir voté plusieurs projets de loi d'intérêt général, a modifié, conformément à la résolution présentée par M. Louis Blanc, les articles de son règlement relatifs à l'application et aux conséquences de la censure simple et de la censure avec exclusion temporaire. On se rappelle les scènes regrettables qui ont rendu ces modifications nécessaires; et comme M. Loreis demandait de quel droit l'un des articles nouveaux interdisait au député censuré de prendre part aux travaux de la Chambre pendant quinze ou trente séances: "Du droit, a répondu le rapporteur M. Bernard Lavergne, qu'a tout Parlement d'exercer sa mission et de se mettre à l'abri des moyens qu'on invente pour l'empêcher d'accomplir ses travaux."

## OFFICIEL.

Département des Finances,

Hôtel de Ville, Nlle-Orléans, 30 novembre 1879.

TAXES DE VILLE DE 1879.

Le soussigné engage les contribuables à profiter de l'occasion qui leur est offerte de payer leurs taxes sans frais, dans les délais fixés. Ils pourront s'acquitter soit à l'Hôtel de Ville ou au bureau du shérif.

ALF. H. ISAACSON, Administrateur des Finances.

30nov—1P


GRANDE REDUCTION DE PRIX.

Lea & Perrins

La signature est sur toutes les bouteilles de la VRAIE WORCESTERSHIRE SAUCE.

Cette sauce donne le goût le plus délicieux aux SOUPES, SAUCES, POISSONS, VIANDES, CHAUDES ET FROIDES, GIBIERS, &c.

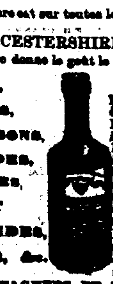

EXTRAIT D'UNE LETTRE d'un MÉDECIN de Madras à son frère, à WORCESTER, Mai 1851. "Dites à LEA & PERRINS que leur sauce est très estimée dans l'Inde, et que, à mon avis, c'est la plus savoureuse et la plus saine qui ait été faite, vendue et consommée dans le monde entier.

LES VOYAGEURS ET LES TOURISTES TROUVERONT UN GRAND AVANTAGE A EN AVOIR TOUJOURS UNE BOUTEILLE AVEC EUX.

JOHN DUNCAN'S SONS, Agents pour LEA & PERRINS, 26 College Place [illegible] New-York.

16 nov—1 [illegible]


## SPECTACLES, BALS, &c.

THEATRE DE L'OPERA. RUE BOURBON.

Grand Opera [illegible] Strakosch. CE SOIR, MERCREDI 17 DECEMBRE, Mlle Teresina Singer, Premier et Second Acte de NORMA, Mlle Singer, Norma; Mlle Valerga, Adalgisa; Mlle Ricc..., Clotilda; Sig. Petrovich, Pollione; Mons. Castelmary, Oroveso; Sig. Barberis, Flavio: et pour la première fois en Amérique deux des principaux tableaux du second et tout le troisième acte de MEFISTOFELE. Mlle Singer, Margarita; Mlle Ricci, Marta; Sig. Petrovich, Faust; Mons. Castelmary, Mefistofele.

Chef d'Orchestre........S. BEHRENS.

Jeudi, 1re fois à la Nouvelle-Orléans—Carmen, par Bizet. Nouveaux costumes, décors et mise en scène—Mlle Belocca, Mlle Valerga, [illegible]

Vendredi—[illegible]

Samedi—Dernière Matinée — Sonnambula — Mlle Labianche.

Samedi soir—Dernière fois, Lucrezia Borgia.

Dimanche soir—Ballo in Maschera.

PRIX POPULAIRES—On peut se procurer des places au magasin de musique de Werlein, et le dimanche, à l'Opéra, de 9 à 2 heures.

17 déc—

THEATRE DE L'OPERA. RUE BOURBON.

Mercredi soir, 17 décembre.

Bénéfice de la charmante [illegible] Mlle TERESINA SINGER.

Quand elle apparaîtra dans le 1er et le 2nd acte de NORMA, Assistée par Mlle VALERGA, Signor PETROVICH, CASTELMARY. Et pour la première fois en Amérique, dans la 2me acte du Grand Opéra de Boito, MEPHISTOPHELES, Assistée par Mlle BERTA RICCI, PETROVICH, CASTELMARY. Chef d'orchestre, S. BEHRENS.

On peut se procurer maintenant les tickets et sièges pour le bénéfice de Mlle SINGER, au magasin de Musique de Werlein, rue du Canal.

14déc—

Grande Loterie de Diamants.

—A LA FOIRE DU—

BATAILLON ALLEMAND

A La Salle de l'EXPOSITION, Du 16 Décembre 1879 au 22, inclusivement.

Tickets........UNE PIASTRE.

PRIX:

| | |
|---|---|
| 1er prix, une croix en diamants | $700 |
| 2d prix, une épingle à châle en diamants | 400 |
| 3me prix, une bague en diamant | 350 |
| 4me prix, une paire de boucles d'oreilles en diamant | 200 |
| 5me prix, un médaillon avec diamant | 150 |
| 6me prix, un médaillon avec diamant | 100 |
| 7me prix, un piano droit | 450 |
| 8me prix, un service à thé en argent | 200 |
| 9me prix, une boîte à musique | 150 |
| 10me prix, un service de table de Chine | 100 |
| 11me prix, une pendule française en marbre et bronze | 200 |
| 12me prix, un service de toilette en ivoire | 75 |
| 13me prix, un service de Bohême et Bol à Punch | 50 |
| 14me prix, un service à liqueur de Bohême | 30 |
| 15me prix, un service à toilette en argent | 25 |

Pour les autres prix, variant de $25 à $5, voir les programmes.

Billets à vendre aux différentes tentes et au bureau du secrétaire pendant la Foire, aussi au magasin de bijouterie de Ed. Lilienthal No 95 rue du Canal.

Avis du tirage sera donné.

—COMITE—

Jacob Hassinger, Chairman. Emile Maier, F. Del Bondio, Theo. Lilienthal, Jos J. Schmitt.

EMILE WEBER, Secrétaire et trésorier du comité.

16d—7t

UNE GRANDE FOIRE

—AU PROFIT DU—

BATAILLON ALLEMAND,

Sera tenue à l'Exposition Hall, Du 16 déc. au 22 déc. inclusivement.

Sous le patronage et la direction active des dames suivantes:

| | |
|---|---|
| Mme Theo J. Semmes. | Mme J. Kruttschnitt, |
| .. Ad. Meyer. | .. Aug. Reichard, |
| .. Victor Meyer, | .. Dr Folwell, |
| .. Popham, | .. Geo. H. Braughn, |
| .. Max Hermann, | .. S. Boyd, |
| .. Chas. E. Fenner, | .. Dr Gutheim, |
| .. John Glynn, Jr., | .. J. Phelps, |
| .. A. Yates, | .. Hirschfeld, |
| .. Th. Hellmann, | .. A. Isaacson, |
| .. L. Christ, | .. F. Eugster, |
| .. Wm M. Owen, | .. E. Woeste, |
| .. Von Meysenburg, | .. A. Britton, |
| .. C. Steckmeyer, | .. Chas F. Buck, |
| .. B. H. Benners, | .. E. Behrens, |
| .. Dr Loeber, | .. Dr Schumacher, |
| .. P. Kraemer, | .. T. Thuerer, |
| Mlle Schuppert, | .. G. F. Kenner, |
| Mme Leonhard, | .. J. M. Behan, |
| .. Kock, | .. Wm Pierce. |

Programme.

MARDI SOIR, 16 déc—Ouverture de la Foire par Son Excellence le gouverneur FRANCIS T. NICHOLLS, à 8 heures, après une parade du bataillon.

MERCREDI, 17 déc—Le maire I. W. Patton, accompagné des Administrateurs de la ville, visitera la Foire.

JEUDI, 18 déc—Réception des consuls et des autres représentants des nations étrangères.

VENDREDI, 19 déc—Visite du 13e d'infanterie et des diverses compagnies militaires.

SAMEDI, 20 déc—Ce jour-là sera consacré aux enfants. Ils seront reçus dès midi. Arbre de Noël garni de jolis présents; représentations dramatiques; danses de 4 à 6 h. du soir; amusements divers. De midi à 6 h. du soir, le prix d'entrée sera pour les adultes de 25 cts et pour les enfants de 15 cts. Chaque enfant recevra un cadeau. Après 6 h., admission comme de coutume.

DIMANCHE, 21 déc—On commencera ce jour-là à 2 h. Concerts d'amateurs et d'acteurs, qui ont obligeamment offert leurs services.

LUNDI, 22 déc—Clôture de la Foire, nuit de gala, grand bal.

OBSERVATIONS.—Toutes les mesures ont été prises pour que la Foire soit très attrayante. Les dames patronnesses seront secondées par un grand nombre de jeunes filles et de jeunes gens ainsi que par un comité du Bataillon.

La Foire commencera tous les jours à 6 h. du soir, excepté samedi et dimanche, et fermera à 1 h. du matin, excepté le dernier jour, (lundi) qui sera fermé par le bal.

Exécution de morceaux concertants, etc., pendant toute la semaine, par la musique du Bataillon, sous la direction de Jos. A. Sporer.

Prix d'entrée, 25 cts; enfants au-dessous de dix ans, gratis. On entre par les rues St-Charles et Carondelet. "The Rifle" journal officiel de la Foire sera publié tous les jours et contiendra les programmes et autres matières intéressant les visiteurs.

13déc—au 21déc

Banque nationale Mutuelle—Nlle Orléans, 15 décembre 1879.—L'élection annuelle de directeurs pour servir pendant une année aura lieu à la maison de banque, 106 rue du Canal, MARDI, 13 janvier 1880, de 10 h. du matin à 2 h. de l'après-midi.

JOSEPH MITCHELL, Caissier.

16 déc—1m

Compagnie d'assurance Home—13 décembre 1879.—Avis est par le présent donné aux actionnaires de cette compagnie qu'une élection pour douze Directeurs pour servir pendant l'année courante aura lieu aux bureaux de la compagnie, lundi 5 janvier 1880, de midi à deux heures de l'après-midi.

CHAS. LESASSIER, Secrétaire.

14déc—au5janv

Bureaux du New Orleans City Rail road Company—No 124 rue du Canal—Nouvelle-Orléans 10 décembre 1879.—A une assemblée du Conseil de Direction qui a eu lieu ce jour UN DIVIDENDE DE DEUX PIASTRES PAR ACTION a été déclaré payable aux actionnaires à partir de lundi 5 janvier 1879. Tous les transferts d'actions pendant dix jours antérieurs à cette date devront être ex-dividende.

C. C. LEWIS, Secrétaire.

12déc—

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et Carrollton—Nouvelle-Orléans, 3 décembre 1879. L'élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la loi, LUNDI, 5 janvier 1880, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au Bureau de la rue Baronne, No 17.

WALTER V. CROUCH, Secrétaire.

7déc—1m

Association d'Assurance de la Nlle-Orléans.—Bureaux No. 102, rue du Canal—Nouvelle-Orléans, 5 décembre 1879.—Avis est par le présent donné aux actionnaires que l'élection annuelle de douze directeurs, pour l'année 1880, aura lieu, conformément à la charte, au bureau de l'Association, LUNDI, 22 décembre 1879, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.

G. LANAUX, Secrétaire.

6déc—au 22 inc

Bureau de la compagnie d'assurance de la Nlle-Orléans, coin Canal et Camp, Nlle-Orléans, 5 décembre 1879. Conformément à l'article VI de la charte, avis est par le présent donné aux actionnaires de la Compagnie, que l'élection annuelle de douze (12) directeurs, pour servir pendant l'année, aura lieu au bureau de la Compagnie, LUNDI, 22 décembre 1879, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

A. W. HENCHE, secrétaire.

5déc—au 29 déc

Bureau de la Crescent Mutual Insurance Company.—Nlle-Orléans, 7 novembre 1879.—A une réunion spéciale du Board of Trustees, tenue aujourd'hui dans les bureaux de cette Compagnie, W. R. LYMAN a été élu à l'unanimité Président, à la place de THOS. A. ADAMS, démissionnaire.

CHAS. E. RICE, Secrétaire.

23nov—1m

# JOS. BRANDNER,

Marchand-Tailleur,

34........RUE BOURBON........34

A constamment en magasin un bel assortiment de DRAPS, CASIMIRES et étoffes à gilets.

26 oct—1m

AU BON MARCHE

92 & 94 Royal Street.

COME TO US FOR BARGAINS. Just received by express, Derby Hats, straw and felt, 25c. to $1. Birds, all shades and colors, 25c. to 50c. Wings, beautiful, 5c. to 25c. Plush and Velvet Hats, all the new styles at given away prices.

23 nov—1m

COLUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE.

190........Esplanade........190

L'OUVERTURE de la 10e session [illegible] Mlle M. FITZGERALD, à l'Institut.

## SPECTACLES, BALS, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE

DAVID BIDWELL [illegible]

[illegible] COMPLET [illegible]

RICE'S SURPRISE PARTY.

REVELS! ou BON TON GEORGE, Jun., avec des costumes magnifiques, nouveautés étonnantes et mise en scène splendide.

Mercredi, 17 déc., [illegible] HORRORS.

Jeudi, 18 déc., [illegible]

HIAWATHA.

Vendredi, 19 déc. et samedi en matinée, deux dernières représentations. Représentations d'adieu, [illegible] BABES IN THE WOOD! or, Who Killed Cock Robin. [illegible]

Retenez vos places d'avance afin de ne pas être désappointé et pour éviter la foule.

Pour la Semaine de Noël. Commençant le SAMEDI 20 déc. TONY DENIER [illegible] Troupe de Humpty Dumpty.

14 déc—

ACADEMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.

POUR LA SEMAINE DE NOEL.

COMMENÇANT LE SAMEDI SOIR, 20 DEC.

GRANDE ATTRACTION DES FETES

LA TROUPE PANTOMIME

Humpty-Dumpty de Tony Denier

GRIMALDI ADAMS et 50 ARTISTES.

Matinées: Mercredi, Jeudi et Samedi.

16déc—

# Grande Vente DE VETEMENTS

POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS

CHEZ

# C. LAZARD,

213, 215 et 217 Vieille Levée,

Près de la rue Dumaine.

CETTE Maison si favorablement connue par toute la ville et la campagne comme étant de confiance et à bon marché, vient de recevoir une immense quantité de vêtements désirables et de goût pour automne et hiver qu'elle offre à des prix excessivement réduits.

GRANDE VARIÉTÉ D'Habillements Complets POUR HOMMES, JEUNES GENS, ET ENFANTS,

Ainsi que de CHAPEAUX, CASQUETTES, LINGES DE DESSOUS, CHEMISES, CRAVATES, ETC., ETC. ETC.

Spécialité pour Vêtements d'Enfants de 3 à 9 ans.

Ce que nous offrons dans ce genre est tout ce qu'il y a de BEAU ET DE BON MARCHE. Chacun trouvera son avantage à venir voir et examiner nos

MARCHANDISES

qui se recommandent par la COUPE, l'ELEGANCE, LE BON GOUT, et surtout la DURABILITÉ.

PRIX FIXES.

Vêtements faits sur mesure, sous la surveillance d'un coupeur de premier ordre. Convenance garantie.

Nous invitons nos amis et les marchands de la Campagne, à venir nous voir avant de faire leurs achats ailleurs.

Les commandes par la poste, accompagnées d'une remise, recevront notre attention toute particulière.

6 nov—3m P

# DÉPOT DE GLACES —ET— D'OBJETS D'ART.

La plus grande maison de ce genre dans les Etats du Sud.

CONCURRENCE DÉFIÉE.

Les personnes désirant l'un des articles suivants, feront bien de venir visiter mon magasin avant d'acheter ailleurs: Miroirs [illegible] de cheminée et [illegible] de tous les genres [illegible] dorés, en noyer et particulièrement les Miroirs Reine Anne en ébène et dorés qui sont à la mode au Nord. Stores et Corniches pour fenêtres des dessins les plus élégants; aussi, Portraits, Cadres & Portraits des genres les plus beaux et les plus grandes et plus récentes publications de Gravures, Peintures à l'huile et Chromos. Toujours en magasin, et les articles et les connaisseurs pourront se trouver sûrs de dans leurs choix.

N'oubliez pas que la concurrence est défiée, et venez vous en convaincre chez

# L. UTER,

No. 38 RUE ROYALE.

9nov—3m

15 rue de Chartres, près Canal.

Reçu par les derniers vapeurs et voiliers de France, un vaste assortiment de Fleurs [illegible] de couleurs naturelles et teintes. Ornements, articles de décoration pour chambres et articles de tous genres pour fleuristes. Le plus bel assortiment de marchandises en cuir de Russie et albums (scrap-pictures); matériaux pour artistes et fleurs de cire.

LOUIS SCHWARZ, Marchand de livres et d'articles de fournitures de bureaux.

28 nov—1y

Boucauts [illegible] Barils [illegible]

LE soussigné offre à vendre: 1000 BOUCAUTS POUR SUCRE, [illegible] 8000 BARILS POUR MELASSE, [illegible] de choix et qu'il livrera, [illegible] aux plus bas prix du marché.

W. T. WALSH, No. 3, rue de la Douane.

4 déc—15t

DOBLER BROTHERS

ONT l'assortiment le plus complet de [illegible]

[illegible] 18 et 20 rue Union.

# PIANOS.

# CHICKERING,

Mathushek

—ET—

PIANOS HALE

—CHEZ—

# WERLEIN

135 RUE DU CANAL 135.

PRIX:

$150.......$175.......$200

$225.......$250.......$275

$300.......$325.......$350

$425.......$450.......$550

$400.......$500.......$600

# ORGUES

ORGUES DE Estey and Mason & Hamlin.

PRIX:

$50.......$60.......$75

$80.......$100.......$125

$150.......$175.......$200

$250.......$300.......$400

Pianos d'Occasion.

PRIX:

$50.......$75.......$100

$125.......$150.......$175

Orgues d'Occasion.

PRIX:

$30.......$40.......$50

Tous les Instruments GARANTIS.

PIANOS et ORGUES vendus contre PAIEMENTS GRADUÉS.

VIEUX PIANOS pris en échange.

Les meilleurs TABOURETS et COUVERTURES de Piano.

Magasin ouvert tous les SOIRS.

PAPIER A MUSIQUE, MÉTHODES, INSTRUMENTS de MUSIQUE de tout genre, importés par

# WERLEIN,

135-CANAL-135

7 déc—

# L.S.L.

"THE OLD RELIABLE."

DANS SA ONZIÈME ANNÉE

Payant $40,000 annuellement pour soutenir l'Hôpital de Charité de la Nlle-Orléans.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION!

PAS D'ESCOMPTE!

Pas d'ajournement!

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE —POUR— UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans, Lne.,

LE MARDI, 13 Janvier 1880.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL De la Loterie à $2.

CLASSE A.

GROS LOT: $30,000.

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la Compagnie, DANS LA MATINÉE DU MARDI, 13 Janvier 1880,

—A LA— NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

| | | |
|---|---|---|
| 1 Lot de | $30,000, soit | $30,000 |
| 1 Lot de | 10,000, | 10,000 |
| 1 Lot de | 5,000, | 5,000 |
| 2 Lots de | 2,500, | 5,000 |
| 5 Lots de | 1,000, | 5,000 |
| 20 Lots de | 500, | 10,000 |
| 100 Lots de | 100, | 10,000 |
| 200 Lots de | 50, | 10,000 |
| 500 Lots de | 20, | 10,000 |
| 1,000 Lots de | 10, | 10,000 |

PRIX D'APPROXIMATION

| | |
|---|---|
| 9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf billets restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit | 2,700 |
| 9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf billets restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit | 1,800 |
| 9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf billets restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit | 900 |
| 1,857 Lots se montant à | $110,400 |

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE.

Adressez à M. A. DAUPHIN, New-Orleans.

Transmettez l'argent par des Mandats ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Grand Tirage de $2 du Mardi, 13 Janvier 1880. TOUS LES LOTS —SONT— Payés sur Présentation.

On demande des agents dans toutes les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

[illegible] doivent être adressées à M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, Lne.

[illegible]

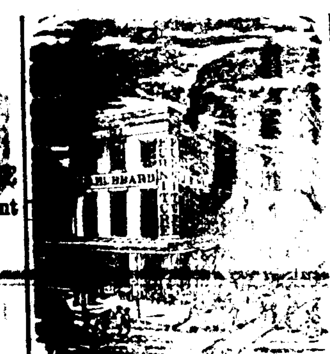

MAISON ÉTABLIE EN 1840.

# PALAIS DE MEUBLES DE JOS. B. HUBBARD

A L'ENSEIGNE DE

# L'AIGLE D'OR

L'établissement le plus ancien, le plus vaste et le plus élégant de tout le Sud; celui aussi où tout se vend à meilleur marché.

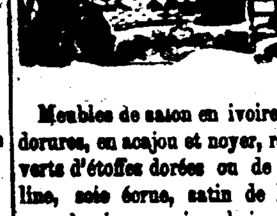

Meubles de salon en ivoire avec dorures, en acajou et noyer, recouverts d'étoffes dorées ou de coteline, soie écrue, satin de laine, reps à raies ou uni, mohair, etc.

Grand stock d'Etoffes pour recouvrir les meubles, — derniers genres.

Meubles de chambre à coucher en bois de rose, acajou, noyer et chêne, dans les genres les plus variés et des modèles les plus élégants et les plus modernes.

Meubles de salle à manger, de Bibliothèque et de Vestibule, des modèles les plus variés et d'un genre extrêmement brillant.

PRIX TRÈS RÉDUITS.

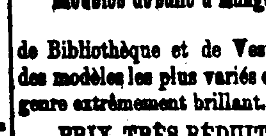

Bois de lit, Toilettes françaises, Armoires à glace, Lavabos, Tables de bibliothèque et Tables à jeu. Canapés, Chaises longues se repliant.

Prie-Dieu, Matelas à ressorts, Sofas et Divans, Secrétaires, Sideboards, Fauteuils et chaises de repos, Glaces, Bibliothèques, Ressorts de lits Crins et Plumes.

LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.

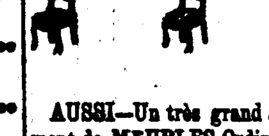

AUSSI—Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et de qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels, restaurants, pensions, etc.,

A bon marché pour du comptant.

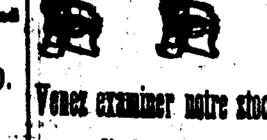

Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs!

Emballage et livraison gratis.

# Jos. B. Hubbard

122 SOUTH RAMPART,

Coin Perdido, et

84, 86, 88, 90 & 92 RUE PERDIDO.

## VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY

Un emplacement de commerce de premier ordre.

Magasin et résidence au coin N.-E. des rues Roman et Promenade Carondelet.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur. — Bureau No. 31 rue du Camp.—SAMEDI, 20 décembre 1879 à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu à l'encan—

Le magasin et la résidence formant le coin N.-E. des rues Roman et Promenade Carondelet dans l'îlet borné par la Promenade Carondelet, les rues St-Pierre, Roman et Derbigny. Le lot mesure 27 pieds 1 pouce et 1 ligne de façade à la Promenade Carondelet sur une profondeur et façade à la rue Roman de 114 pieds et 112 pieds 11 pouces et 8 lignes de profondeur sur l'autre ligne latérale, par 27 pieds 4 pouces de largeur dans le fond. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant une maison en bois à un étage et la bâtisse du fond. Cette propriété fait face au Bassin Carondelet Canal et est bien située pour les affaires de grocerie ou de fournitures pour navires. Possession en sera donnée à celui qui se sera conformé aux conditions de la vente.

Conditions—1/2 ou plus comptant, la balance à 6 ou 12 mois de crédit, au gré de l'acquéreur, la portion à crédit devant être spécialement garantie par une hypothèque et le privilège du vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance et assumera les taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix de l'adjudication.

Acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant le notaire désigné par l'encanteur.

6 déc—6, 7, 13, à la vente.

PAR B. ONORATO.

GRANDE vente de liquidation pour le compte de qui il appartiendra, du contenu du magasin bien connu de meubles No 37 rue Bienville, près Chartres, consistant en ameublements magnifiques pour salon, chambres à coucher et salle à manger, chaises, armoires, bureaux, lavabos, sofas, tables en marbre, etc., etc., JEUDI, 18 décembre 1879, à 10 heures du matin.

Conditions—Comptant.

B. ONORATO, encanteur.

N. B.—Chaque article est garanti nouveau.

14déc—4f

# Les Meilleurs Pianos ET Les Plus Populaires A Grunewald Hall

14, 16, 18, 20 & 22 RUE BARONNE.

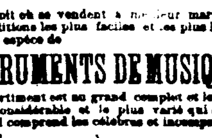

L'endroit où se vendent à meilleur marché et aux conditions les plus faciles et les plus libérales toute espèce de

INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

L'assortiment est au grand complet et le stock le plus considérable et le plus varié qui soit en ville. Il comprend les célèbres et incomparables

Steinway, Knabe, Pleyel, Fischer } PIANOS

AINSI QUE LES

Clough & Warren, Pelonbet, Pelton & Co, } Orgues

Les plus recherchés nonobstant la modicité de leurs prix.

Tout ce qui de loin ou de près se rattache à la musique se vend également à très bon marché chez Grunewald.

Vieux pianos échangés ou réparés et accordés par d'habiles ouvriers. Venez voir mes instruments de musique, venez juger par vous-mêmes de la modicité des prix et des conditions libérales auxquelles tout se vend chez

LOUIS GRUNEWALD, GRUNEWALD HALL.

9sev—2m

LES HERITIERS DE

# J. LEVOIS

133 RUE DU CANAL 133

(Bâtisse Touro)

Viennent de recevoir par le steamer St Louis un assortiment de choix de nouveautés françaises convenables pour les jours de fête et se composant en partie de

Fichus et Echarpes de Dentelle,

Fichus Cachemire Brodés,

Cravates en soie et de Dentelle,

Pellerines garnies avec colliers,

Lucinettes.

Mouchoirs de soie et de dentelle brodés.

Gants de peau. Eventails et Ombrelles.

Costumes Francais Brodés.

14 déc.—

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX, 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

| | |
|---|---|
| Arnauld (Pierre Paulin) | Gallot (Samuel) |
| Arnouilh (Ovide) | Guirand (Vve Joseph) |
| Abadie (François Germain) | Germain (Jean Marie) |
| Aimé (Vve) | Heickman (Thérèse) |
| Blanchard (Auguste) | Himmerle (Jean) |
| Beurdel (Pierre Onésime) | Jabier (Prosper Auguste) |
| Bernissan (Jean) | Jarrial (Vve Jacques) |
| Bouvard, née Lair (Henriette) | Kaiser (Mme Henri) |
| Biset (Alfred) | Lavery (Françisque) |
| Barthe (Jean et Basile) | Ledouce (Mme) |
| Boutet (Louis) | Legrand (Jules) |
| Boyer (Aug) | Lescelin (Alfred) |
| Blondel | Lagu (Jean Marie) |
| Capy (les époux) | Laigner (Chas) |
| Cabailh (les époux) | Lâta (Jacob) |
| Caspar (Andréa) | Lasseire (Marie Jean Pierre) |
| Cares (Gabriel) | Longuefosse (Bernard) |
| Charlot (Armand) | Lacrampe (Gabriel) |
| Casalas (Baptiste et Emilie née Pene) | Lestrade (Georges) |
| Chatelain (Charles) | Laroche (Mme) |
| Combas (Jules) | Latapie (Jean Firmain) |
| Dedons (Elodie) | Longue (Robert) |
| Dutot (Edouard) | Menegay (Philippe) |
| Dabos (Jean-Baptiste) | Menneson (Albert) |
| Deléat (Pierre Sylvain) | Maurens (Louis) |
| Dureau (Antoine Ferdinand) | Moynet (Jean) |
| Didier St Vignes (boulanger) | Mailhes (Antoine) |
| Duclos (François) | Mailhos (F) |
| Dulong (Jean) | Margne (Jules) |
| Domergue (Jean Bernardin) | Meynier (Jean) |
| Delacroix (Paul) | Mautempe (Marcel) |
| Dumas (Alcée Pierre) | Martin (Pierre Marie) |
| D'Astaing d'Estampes (Abel) | Maine (Frédérick) |
| Dupuis (Planteur) | Mercaux (Jules) |
| Dastillon (née Bled Vve Germain) | Ognier |
| Eveno (Charles) | Pernot (Constant) |
| Fleuche (Chas) | Paradat (José) |
| Fabre (Louis et Marcellin) | Perche |
| Fourcade (Antoine) | Plassiard (Mme née Augier) |
| Fontan (François Ladevie) | Poujade (Henri) |
| Favre Petit Mermet (François) | Proques (Jn Bapte) |
| Franchet (Pierre Isidore) | Periese (Vincent Sylvain) |
| Forget (Philippe) | Poirson (Ernest) |
| Ferran (Auguste) | Raisdegnier (Jean Baptiste) |
| Gayonvach (Jean Pierre François) | Rendes (Louis) |
| Geilard (Auguste) | Repelat (Jean Antoine) |
| Gonaux (Jean Julien) | Rossuin (Gustave) |
| Gestech (Léontine fem me Billard) | Sholey (les époux) |
| Gardes (Joseph) | Senac (François) |
| | Sarbets |
| | Savignol (Paul) |
| | Schoelier (Millaine) |
| | Seemes (Frederick) |
| | St Vignes (et St Vignes Didier) |
| | St Martin (Noéline) |
| | Vitte (François) |

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.

La Nouvelle-Orléans, le 18 septembre 1879.

Le Consul de France, VICOMTE PAUL D'ABZAC.

Brasseries.

Marais Street Steam Brewery

# H. F. STURCKEN,

20, 22, 24 et 26 RUE MARAIS.

Entre Conti et St-Louis.

4 fév—1an—D.M.J.

Pelican Steam Brewery,

# EUGÈNE ERATH,

399....RUE VILLERE....399

Entre Esplanade et Chemin du Bayou.

1janv—1anDMarV

# URSIN DELLANDE,

FABRIQUE DE CIGARES,

434....RUE ST-CLAUDE....434

Entre St-Antoine et Bagatelle.

Cigares domestiques mêlés et Havane. Stock : environ 200,000 cigares. Prix très réduits. Cigares à partir de $18 le millier et au-dessus.

28 janv—1an—D.M.J.

## VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

GAGES, GAGES, GAGES.

BROCHES MONTÉES OR ET DIAMANTS, Des derniers modèles.

Bagues en diamants, montures riches et nouvelles.

Epingles montées en diamants pour messieurs.

Boucles d'oreilles, montures or et diamants derniers genres.

Magnifiques Montres en or et argent, manufacture anglaise.

Magnifiques Montres or et argent des premières manufactures américaines, garanties en parfait état.

Magnifiques Montres or et argent, manufactures françaises et suisses.

Chaînes d'or pour hommes et femmes, derniers modèles.

Superbes Pendules françaises et américaines.—Argenterie massive, assortis.—Pistolets, Fusils, Poignards, etc. — Vêtements pour hommes et femmes.—Bijouterie fine de tous genres, ainsi qu'un grand assortiment de Marchandises, trop long à énumérer.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureaux, 46 rue Royale—LUNDI, le 22 décembre, à 10 1/2 heures a. m., ainsi que les jours suivants, il sera vendu au magasin de prêts de J. Anglade, encoignure Conti et Bourbon, tous les gages forfaits, se composant en partie des articles ci-dessus mentionnés.

14déc—

Sept magnifiques lots pour bâtir, rue des Champs-Élysées, entre Claiborne et Derbigny.

Cinq magnifiques lots pour bâtir, coin Marigny et Derbigny.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. PLACIDE J. SPEAR, encanteur, bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 20 décembre, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane—

12 lots de terre situés dans le Troisième district de cette ville, désignés par les Nos 3 à 9 inclusivement et 14 à 18 inclusivement dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Claiborne, Derbigny et Marigny, mesurant comme suit: Lots 3 à 9, 29 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Champs-Elysées, sur 111 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur.

Les lots 14 à 18 inclusivement mesurent 29 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Marigny sur 110 pieds de profondeur.

Termes et conditions — Le tout comptant, ou une moitié comptant, et le reste à un crédit de 1 et 2 ans pour billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 p/o d'intérêt par an, du jour jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 p/o honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement d'une partie ou de la totalité des billets et toutes les autres clauses habituelles.

Les acquéreurs sont requis de faire un dépôt de 10 p/o sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant F. D. Seghers et E. Bouny, notaires aux frais des acquéreurs.

14déc - à la vente.

Vente sans réserve ni limite.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 20 décembre 1879 il sera vendu, à midi, à la Bourse des Marchands et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane—

Un terrain de valeur, dans le Troisième District, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, borné par les rues Français, Urquhart, Mora et et Union, mesurant 32 pieds de face à la rue des Français, sur 128 pieds de profondeur, mesure américaine, d'après le plan exposé à la Bourse. Les améliorations consistent en une maison double, solidement construite avec cuisine double, cour, lieux d'aisances, etc., pointe recemment. La maison, située dans un des meilleurs quartiers du 3me district, a toujours été louée à de bons locataires. Elle se trouve dans le voisinage de deux lignes de chemins de fer, la ligne de Claiborne et Canal et celle des Remparts, elle est également à proximité des églises, des écoles et des marchés. Elle constituerait un bon placement et serait aussi une résidence très agréable.

Conditions.—Moitié comptant, ou plus, au choix de l'acheteur, le reste à un an de crédit en billets garantis par hypothèque et le privilège du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt, avec toutes les clauses de sûreté ordinaires. L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues en 1880. Un dépôt de 10 pour cent sur le montant de la vente sera exigé au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant Jules F. Meunier, notaire.

14 déc—14, 19, 20 déc.

# E. OFFNER,

Grand Etalage d'articles d'Art

Dans les plus nouvelles et les dernières nouveautés de

Royal Severs, Royal Dresden, Royal Beleek, Royal Worcester, Longvy Copelands, Mintons, Amber Craquele, Bronze Glass.

AUSSI UNE PLEINE COLLECTION DE

VERRERIES

Irridescente, Baccarat, Bohemienne et Americaine. Sarreguemine's Majolica, Wedgewood's et Minton's Majolica.

# EN VASES

Nous avons le plus grand et le plus élégant assortiment en cette ville.

Vraie porcelaine française, Poterie anglaise de grès

ET LA CÉLÈBRE

PORCELAINE AMÉRICAINE,

Qui est égale en apparence à la française.

Notre prix pour ces services complets de

Diner, Déjeuner et de Thé,

Comprenant en tout

158 Pièces, est de $15

Ne vous trompez pas d'endroit et regardez bien à l'enseigne, c'est

# E. OFFNER,

174....RUE DU CANAL....174

Entre les rues Baronne et Dryades.

18 nov—1m

Charbons! Charbons!

CHARBON! CHARBON!

Pittsburgh, Anthracite et Virginia Cannel.

De qualité supérieure et aux plus bas prix du marché. Livraison dans toutes les parties de la ville.

A vendre par W. G. COYLE & Cie., Bureaux: 33 rue Carondelet. (Chantier, coin Race et Levée.)

13 déc—7f

# AVIS SPÉCIAL.

Charbon! Charbon! Charbon!

Je suis prêt à fournir du charbon ST-BERNARD ou la meilleure qualité de PITTSBURG, aux familles, débitants, ou pour machines à vapeur, dans les limites de la ville, au prix ci-dessous pour du comptant :

| | St-Bernard. | Pittsburg. |
|---|---|---|
| 10 à 100 baril | 90c | $1 00 |
| 100 à 500 barils | 85c. | 95c. |
| 250 et au-dessus | 80c. | 90c. |
| Charbon cassé ou coulé | 70c. | |

W. S. CAMPBELL, Agent, 29 rue Carondelet.

12 sept—

BUREAU DE W. S. CAMPBELL, Agent,

29 rue Carondelet, Nlle-Orléans.

ST. BERNARD PITTSBURG COAL ANTHRACITE CANNEL

EN GROS ET AU DETAIL.

FOURNI AUX bateaux à vapeur et aux familles.

Toujours à vendre, une bonne qualité du célèbre charbon Pittsburg de St Bernard et de O'Neil & Cie.

10sept—jusq 1 janv

CHARBON. CHARBON.

# Hy. J. Montagnet,

Marchand de charbons PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL.

COMMANDES des Habitations, Fabriques, Steamers et Familles, remplies avec célérité.

Chantier, sur la Levée, près du débarcadère du Ferry, à l'extrémité de la rue des Champs Elysées. Bureau, No 4 rue Carondelet, près Canal.

Les ordres peuvent être laissés aux deux endroits.

21 sept—4m

Liste des lettres étrangères, étant à ce Bureau de la Poste le Dimanche 14 décembre 1879.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 11 HEURES DU MATIN.

| | |
|---|---|
| Gerastleros Giacomo | Mandis Edm |
| Haransams Eriola | Sbon Jean |
| Henko F. E. | Raviesvich Nike Mmer |
| Venegadel Valles José | Velez Ricardo |
| Lefebvre E. | Vignes Pierre. |
| Massa Domenico, | |

Liste des Dames.

Castenador Francisca Da Sta, Dufour Desire Mme, Dandeng Mme, Meunier Mme.

W. L. McMILLEN, Maître de Poste.

L'Abeille de la

Bureaux, No 7

NOUVELLE

MARDI 16 DÉ

Den

DENT

Dr E. P.

Dentiste, Succes

110 R

AS S. KN

C. E. KELLS

CHIRURGIEN

Le Dr A. OA

Dr. J. B.

Mokaine du

PHARMACIE

Aux fabricants

de BON

Chaus

CORRI

ONTCHARTRAIN

J. A. LA

M. ANDF

No 51 Royale,

QUEYROU

FEUILL

MARI

DE GA

Par Claire de

La Dot ré